



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt, le 28 octobre 2020, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 23/10/2020

Présents : BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Sabrina, FERRIE Nathalie, LEON Olivier, PEGORAROTTO David.

Pouvoirs : BRUNET Pierre à BAQUIE Frédéric, RUMEAU Frédérique à BRAAK Laurent.

Absents : -

M. André Bréfort a été élu secrétaire de séance

Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

2020/47 Retrait des pénalités de l'entreprise Coucoureux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour décider de la non application des pénalités prévues aux articles 4.3.1 et 4.3.2 du CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)

Par la délibération 2019/46 du 15/11/2019, il avait été prévu de prononcer à l'encontre de l'entreprise Coucoureux des pénalités pour absence aux réunions ou retards. L'entreprise COUCOUREUX a été la seule dont les retards dans l'exécution de ses travaux a provoqué des délais imprévus dans la finalisation de la construction.

Toutefois, ceci ne peut pas facilement être pris en compte dans le calcul des pénalités, qui auraient été de l'ordre de quelques centaines d'€ au maximum. Par ailleurs, la question des pénalités doit être résolue pour régler la dernière facture et permettre le recouvrement de la dernière tranche de subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la non application des pénalités.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture le 3/11/2020
Rendu exécutoire le 3/11/2020
Affiché le 3/11/2020**

Le Maire, Laurent BRAAK

